CANADA PROVINCE DE OUÉBEC DISTRICT DE CHARLEVOIX

Séance générale du 8 juillet 2019

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce huitième jour du mois de juillet deux mille dix-neuf, à laquelle séance sont présents :

Présent (s): Madame Donatha Lajoie, Conseillère

> Madame Danye Simard, Conseillère Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller Madame Isabelle Vézina, Conseillère Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absente (s): Monsieur Antoine Boutet-Berthiaume, Conseiller

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 -MOMENT DE RÉFLEXION

M. Alexandre Girard, Maire, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion;
- Constatation du quorum; 2
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019;
- Changer les fenêtres et porte du local de l'Âge d'or; 5.
- Renouvellement de la cotisation à l'Association des personnes handicapées de 6. Charlevoix Inc.;
- 7. Utilisation du gymnase de l'école primaire Fernand Saindon pour le terrain de
- 8. Approbation des sorties pour le terrain de jeux;
- Nettoyage des conduites d'égout de la Rue du Jardin;
- 10. Achat de caméras pour la surveillance du terrain de jeux;
- 11. Dossier de la bibliothèque;
- 12. Travaux à faire dans les chemins municipaux;
- 13. Offres de services de la Caisse Desjardins;
- 14. Congrès des élus à la FQM 2019;
- 15. Modifier notre Programme de soutien aux projets structurants 2015-2020;16. Semaine de la municipalité;
- 17. Réajustement du salaire à Mme Danye Bouchard;
- 18. L'asphalte dans deux tranchés dans la rue Principale;

- 19. Lumière Halte routière;
- 20. Avis de motion, dépôt et acceptation du premier projet de règlement #228-79 pourvoyant à la modification du règlement de zonage 228-35;
- 21. Refonte des règlements d'urbanisme;
- 22. Varia;
- 23. Comptes à ratifier de juin 2019;
- 24. Comptes à payer de juin 2019;
- 25. Salaires du mois de juin 2019;
- 26. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;27. Période de questions allouée aux contribuables;
- 28. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2019-07-4309

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019

RÉSOLUTION 2019-07-4310

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 3 juin 2019 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – CHANGER LES FENÊTRES ET PORTE DU LOCAL DE L'ÂGE D'OR

RÉSOLUTION 2019-07-4311

CONSIDÉRANT l'obtention d'un montant de 9 000\$ du programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

CONSIDÉRANT que cet argent servira au remplacement des fenêtres et d'une porte de sortie d'urgence du local de l'Âge d'or;

CONSIDÉRANT des prix reçus de 3 soumissionnaires pour effectuer les travaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accorder le contrat à Vitrerie Gilbert pour 4 fenêtres et une porte de secours au local de l'Âge d'or pour un montant de 10 753.38\$ taxes incluses.

6 – RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX INC.

RÉSOLUTION 2019-07-4312

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la cotisation de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix pour 2019-2020;

Considérant un coût de 25\$ pour la cotisation annuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER la cotisation annuelle de 25\$ à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix Inc. et d'autoriser le paiement.

7 – UTILISATION DU GYMNASE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE FERNAND SAINDON POUR LE TERRAIN DE JEUX

RÉSOLUTION 2019-07-4313

CONSIDÉRANT que le gymnase de l'école primaire offre la possibilité de faire plusieurs activités;

CONSIDÉRANT un coût de 200\$ pour l'accès au gymnase de l'école pendant un mois:

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 200\$ pour l'utilisation du gymnase pour la période du 02 juillet 2019 au 23 août 2019 par les enfants du terrain de jeux, d'autoriser la signature de l'entente par la directrice générale Mme Marcelle Pedneault et d'autoriser le paiement.

8- APPROBATION DES SORTIES POUR LES ENFANTS INSCRITS AU TERRAIN DE JEUX

RÉSOLUTION 2019-07-4314

CONSIDÉRANT une liste de sorties et d'activités pour les enfants du terrain de jeux remise aux élus;

CONSIDÉTANT qu'il y a 35 inscriptions présentement pour le terrain de jeux 2019;

Il est proposé par la conseillère Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER les sorties suivantes : Genévrier à Baie-Saint-Paul, Charlevoix en camp aux Éboulements, Cinéma / piscine à La Malbaie, Récré-O-Fun, Mégan Pilote, Les Monstres de la Nouvelle-France, M. Tobie Jean, M. Stéphane Grenier, Mme Diane Amyot et d'autoriser les dépenses pour ces activités incluant les déplacements en autobus lorsque requis. Un montant de 5.00\$ sera chargé par enfant pour le transport d'autobus.

9 – NETTOYAGE DE LA CONDUITE D'ÉGOUT DE LA RUE DU JARDIN

RÉSOLUTION 2019-07-4315

CONSIDÉRANT une accumulation de résidus dans le système d'égout dans le secteur de la Rue du Jardin;

CONSIDÉRANT que les résidus doivent être enlevés et qu'un nettoyage n'est pas suffisant;

Il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la compagnie Sani-Charlevoix Inc. à effectuer le travail de ramassage des résidus accumulés dans le système d'égout dans le secteur de la Rue du Jardin et de passer la caméra dans le système d'égout prêt du 113 Rue Notre-Dame.

10 – ACHAT DE CAMÉRAS POUR LA SURVEILLANCE DU TERRAIN DE JEUX

Ce point est remis à une prochaine réunion

<u>11 – DOSSIER DE LA BIBLIOTHÈQUE</u>

Ce point est remis à une prochaine réunion

12 – TRAVAUX À FAIRE DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX

RÉSOLUTION 2019-07-4316

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser les travaux suivants :

Rang Ste-Philomène:

Les accotements

Remplacement du ponceau en face du 20 Rang Ste-Philomène Mettre du matériel et compacter pour remettre en place le ponceau et refaire l'asphalte sur une longueur de 300 pieds Creusage et le reprofilage du fossé et gravelage

Coût approximatif 12 000\$

Rang des Lacs

Remplacer un ponceau en face du 92 Rang des Lacs Mettre du matériel et compacter pour remettre en place le ponceau et refaire l'asphalte sur une longueur 200 pieds

Coût approximatif 10 000\$

Rang Ste-Christine

Creusage et reprofilage du fossé

Les accotements et gravelage

Remplacement de deux ponceaux

Coût approximatif: 5 000\$

Chicago Est et Ouest

Les chemins agricoles

25 voyages de gravier à 200 \$ = 4000\$Niveleuse avec le peigne 16 heures à 110\$/horaire = 1760\$

• Coût approximatif 5 760.00\$

Accotement

20 voyages de gravier à 200 \$3 000\$32 heures de niveleuse à 110\$/voyage3 520\$16 heures de balai mécanique à 120\$/heure1 920\$

• Coût approximatif 8 440\$

<u>13 – OFFRES DE SERVICES DE LA CAISSE DESJARDINS</u>

RÉSOLUTION 2019-07-4317

CONSIDÉRANT la mise à jour annuel du dossier financier de la municipalité chez Desjardins;

CONSIDÉRANT une visite de Mme Kate Tremblay afin de discuter de l'offre de service de Desjardins;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault et le maire M. Alexandre Girard à signer l'entente de service avec Desjardins d'une durée de 3 ans débutant le 1 août 2019.

14 - CONGRÈS DES ÉLUS DE LA FQM

RÉSOLUTION 2019-07-4318

CONSIDÉRANT que le Congrès annuel de la FQM aura lieu du 26 au 28 septembre 2019 au Centre des Congrès de Québec;

CONSIDÉRANT un coût de 799\$ plus les taxes applicables pour l'inscription;

CONSIDÉRANT que des frais inhérents sont également à prévoir soit l'hôtel, les déplacements et les repas;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER l'inscription du maire M. Alexandre Girard pour le congrès annuel au coût de 799\$ plus les taxes applicables de même que les frais inhérents et d'autoriser le paiement.

<u>15 – MODIFIER NOTRE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS</u> STRUCTURANTS 2015-2020

RÉSOLUTION 2019-07-4319

CONSIDÉRANT qu'il reste un montant inutilisé de 15 789\$ au Programme de soutien aux projets structurants 2015-2020;

CONSIDÉRANT l'échéance du 31 mars 2020 pour utiliser la somme disponible;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait présenté une demande en septembre 2018;

CONSIDÉRANT Que l'aménagement de la glissade est plus dispendieux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE modifier notre demande d'aide financière au Programme de soutien aux projets structurant améliorant les milieux de vie pour un montant supplémentaire de 20 000\$;

<u>16 – SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ</u>

RÉSOLUTION 2019-07-4320

CONSIDÉRANT une offre de visibilité pour la Semaine de la municipalité qui se tiendra du 8 au 14 septembre 2019;

CONSIDÉRANT un coût de 125\$ plus les taxes applicables pour une visibilité sur le site moncharlevoix.net;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE prendre une offre de visibilité pour la Semaine de la municipalité qui se tiendra du 8 au 14 septembre 2019 sur le site moncharlevoix.net au montant de 125\$ plus taxes.

17 – RÉAJUSTEMENT DU SALAIRE À MME DANYE BOUCHARD

RÉSOLUTION 2019-07-4321

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE réajuster le salaire à Mme Danye Bouchard en date du 8 juillet 2019 au taux horaire de 15\$.

18 – L'ASPHALTE DANS DEUX TRANCHÉS DANS LA RUE PRINCIPALE

RÉSOLUTION 2019-07-4322

CONSIDÉRANT un prix reçu de la compagnie DA-RE-L 'Excavation pour la préparation et le pavage de 2 sections d'asphalte situées sur la Rue Principale;

CONSIDÉRANT un prix de 1625\$ et de 1995\$ sans les taxes pour les 2 réparations;

CONSIDÉRANT que la municipalité devra fournir la signalisation et les signaleurs pendant les travaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 3 620,00\$ plus les taxes applicables à la compagnie Darel Excavation pour la préparation et le pavage de 2 tranchées sur la Rue Principale et d'autoriser le paiement.

19 – LUMIÈRE HALTE ROUTIÈRE

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

20 – AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #228-79 POURVOYANT À LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 228-35

RÉSOLUTION 2019-07-4323

La conseillère Donatha Lajoie a donné l'Avis de motion et a déposé le premier Projet de règlement #228-79 pourvoyant à la modification du R00 Règlement de zonage 228-35. Et ce premier Projet de règlement a été accepté.

<u>21 – REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME</u>

RÉSOLUTION 2019-07-4324

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE donner le mandat à notre inspecteur municipal M. Justin Gingras pour faire la refonte de nos règlements d'urbanisme.

22 - VARIA

23 – COMPTES À RATIFIER DE JUIN 2019

RÉSOLUTION 2019-07-4325

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 8 103,31\$ Total : 8 103,31\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #2342. 2343, 2345, 2347, 2356,2355

<u>24 – COMPTES À PAYER DE JUIN 2019</u>

RÉSOLUTION 2019-07-4326

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juin 2019:

Fonds d'administration : 46 461,77\$ Eau potable 401,39\$ TOTAL : 46 863,16\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2019 au montant de 46 863,16\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 46 863,16\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

25 – SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2019

RÉSOLUTION 2019-07-4327

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juin 2019 au montant de 16 820,95\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de juin 2019 au montant de 16 820,95\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2344-2346-2348-2349-2350-2351-2352-2353.

26 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

<u>27 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES</u>

28 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2019-07-4328

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents:

QUE la séance soit levée. Il est 19h.35.

Alexandre Girard	
Maire	
Marcelle Pedneault	

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 12 août 2019.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.